

En savoir plus sur...

L'Agrion de Mercure, Le Lucane cerf-volant, Le Vertigo de Des Moulins

L'Agrion de Mercure est une libellule qui habite les milieux aquatiques ensoleillés, de bonne qualité et à débit modéré (petites rivières, ruisseaux, sources, fontaines...). Il affectionne ainsi particulièrement les bords de la vallée de la Thève (berges, prairies humides, fossés...) Les larves vivent dans la vase et au sein de la végétation immergée pendant un ou deux ans.

On le distingue des autres agrions par le dessin noir dorsal du second segment abdominal des mâles en forme de tête de taureau ou de Gaulois casqué.

Il est menacé par les perturbations liées à la structure de son habitat (fauchage, curage des fossés, piétinement...), à la qualité de l'eau (pollutions) et à la durée de l'ensoleillement du milieu (fermeture, atterrissement).

Face à la régression de ces populations, il est protégé en France par l'arrêté du 23 avril 2007 et au niveau européen par la convention de Berne (annexe II).

Le Lucane cerf-volant est le plus gros coléoptère d'Europe. Il vit principalement dans les forêts de feuillus (chêne) dont il consomme le bois mort. On le rencontre sur l'ensemble du massif des Trois Forêts et du bois du Roi.

Il est reconnaissable par sa grande taille qui peut atteindre 85 mm pour le mâle et ses mandibules hypertrophiés en forme de bois de cerf (d'où son nom).

Le mâle vole généralement au crépuscule afin de trouver une femelle. Ceci donne lieu à des joutes spectaculaires entre mâles. La femelle pond des œufs à proximité des racines dont le développement larvaire durera de trois à cinq ans. Elles se nourrissent de bois mort.

Le Vertigo de Des Moulins est un très petit mollusque (coquille de 2,2 à 2,7 mm de haut pour 1,3 à 1,65 mm de diamètre) des zones humides calcicoles. Il vit principalement dans les marais, en bordure d'étangs, de lacs, au niveau des berges de rivières... L'habitat idéal pour l'espèce consisterait en une mosaïque de microdépressions aux eaux stagnantes et de zones terrestres très humides occupées par des éléments de roselières et de cariçaies.

Cette espèce est principalement menacée par la disparition de son habitat suite à une modification du régime hydrique (drainage...), au boisement de son habitat ou l'intensification des pratiques de pâturage ou de fauche.